

ABONNEMENT

**Saumur :**

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

**Poste :**

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction es annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 7 AVRIL

## LA BATAILLE

Déjà le bruit de la démission de M. Floquet ! Cette rumeur doit être prématurée. Si le président du conseil se berçait de douces illusions en prenant en main le gouvernail de la République, ses illusions auront duré ce que durent les roses.

Il fallait, en effet, une forte dose de présomption pour donner au pays le spectacle d'un gouvernement dont la composition seule est un défi au bon sens.

M. Floquet a la mémoire courte ou son intelligence politique s'est laissée totalement aveugler par les ivresses de l'ambition du parvenu que les caprices du sort ont bercé dans les fastueuses somnolences du palais où régna si longtemps le duc de Morny.

M. Floquet a-t-il pu raisonnablement s'imaginer que le programme politique qu'il adressait à ses électeurs, et que nous avons reproduit mercredi, répondait aux inspirations du pays et qu'il trouverait dans l'une et l'autre Chambre une majorité pour le soutenir ?

Ses collaborateurs à la guerre et aux affaires étrangères, présidents à tour de rôle d'un ministère, depuis la législature de la Chambre actuelle, ont été successivement renversés du pouvoir.

M. Floquet a-t-il espéré sérieusement rallier l'autorité gouvernementale en confiant, par le plus téméraire calcul, les affaires étrangères à M. Goblet, la guerre à M. de Freycinet ?

Pour rétablir l'équilibre de nos lamentables budgets, il fallait un financier de haute valeur ; M. Floquet a fait choix du président de la commission des finances dont l'impuissance et l'incapacité ne font doute pour personne.

Certes, si l'appréciation de la presse républicaine notamment a dû rendre réveur l'audacieux créateur du ministère actuel, l'accueil du Parlement a dû achever de dessiller les yeux du président qui a cru, dans

sa candeur radicale, constituer le vrai, le grand ministère radical.

Cette conception apparaît comme un avortement. Rien donc de surprenant à ce que le découragement se soit emparé de M. Floquet dès le lendemain de la déclaration ministérielle.

Mais cette conception n'en demeure pas moins un danger pour nos libertés religieuses et civiles, pour la paix publique, pour la sûreté extérieure.

Nul n'oserait contester que le pays n'en a point ressenti une inquiétude profonde.

L'extrême-gauche a poussé un cri de joie à l'avènement de M. Floquet. Elle saluait ainsi la prise de possession du pouvoir par le parti Jacobin.

Ses efforts pour s'emparer de la présidence de la Chambre, ses colères quand cette proie échappait à son étroite, ses fureurs et contre le Sénat et contre les orateurs de gauche qui refusaient de donner carte blanche au ministère en prorogeant les vacances jusqu'au milieu de mai, démontrent avec quelle violence le ministère radical et son groupe sont résolus à se maintenir au pouvoir.

Si M. Floquet, dans un instant d'abattement, a songé à démissionner, ses amis ne lui permettront pas une pareille faiblesse.

Le ministère Floquet sera un ministère de dissolution ou il ne sera pas, affirme la Lanterne.

Avant d'en arriver à la démission, il faudra se battre, déclare la Justice.

La bataille ! C'est là, en effet, où doit aboutir le ministère Floquet. Gouvernement de défi aux libertés publiques, à la paix intérieure, à la sécurité extérieure, ce gouvernement de combat ne capitulera pas devant les aspirations nationales qu'il brave, devant la répulsion évidente de la majorité du Parlement ; il faudra qu'il soit terrassé par la puissance de la majorité des représentants du pays. Le plus tôt sera le mieux, pour la sécurité et l'honneur de la France.

EDMOND ROBERT.

## LES MINISTRES DE LA GUERRE

Le Temps fait la revue générale des ministres de la guerre que nous avons eus depuis la constitution unitaire de l'administration de l'armée.

De cette notice historique, nous extrayons la dernière partie concernant les titulaires du portefeuille de la guerre depuis le commencement du siècle :

« ... En 1800, le général Berthier accepte le portefeuille pour la deuxième fois et commence une nouvelle série d'officiers généraux qui doivent se succéder sans autre interruption jusqu'en 1870 que celle qui, du 5 avril au 17 mai 1848, eut lieu en faveur de François Arago, ayant comme sous-secrétaire d'Etat le lieutenant-colonel Charras.

« Parmi les trente-six maréchaux, lieutenants-généraux et généraux qui, durant ces soixante-dix années, exercèrent les fonctions de ministres de la guerre, nous trouvons les noms de Soult, de Davoust, de Gouvion-Saint-Cyr, de Victor, de Mortier, de Maison, de Cavaignac, de La Moricière.

« Sous le second Empire, nous avons eu Saint-Arnaud, Vaillant, Randon, Niel, Le Bœuf et Palikao.

« Le 4 septembre 1870, le général Le Flô fut nommé ministre, et un décret du 16 chargeait le vice-amiral Fourichon, ministre de la marine et des colonies, d'exercer hors Paris et par délégation les fonctions de ministre de la guerre.

« A partir du 3 octobre, M. Crémieux, membre du gouvernement de la Défense nationale, en exerça les fonctions par intérim, et, le 9, M. Gambetta, ministre de l'intérieur, adjoint à la Délégation en vertu d'un décret du 4 octobre, prend les fonctions de ministre de la guerre et décrète, le 11, que M. de Freycinet, ingénieur des mines, remplira les fonctions de délégué du ministre auprès de ce département.

« L'intérim de six jours qui s'étendit de la démission de Gambetta à l'arrivée du général Le Flô à Bordeaux (du 6 au 12 fé-

vrier 1871) fut exercé par M. Emmanuel Arago.

« A dater du 5 juin 1871, nous avons vu se succéder au ministère de la guerre dix-sept officiers généraux, dont un, le général de Cissey, fut deux fois ministre et un autre, le général Campanon, appelé trois fois à en exercer les pouvoirs.

« Ainsi, depuis le commencement du siècle, les seuls civils qui auront été titulaires du département de la guerre sont Arago, Gambetta et M. de Freycinet. »

Dans un article intitulé : LA ROCHE TARDIENNE, la France militaire se console en ces termes de l'intronisation d'un personnage non militaire à la tête du département de la guerre :

« ... Les généraux de l'armée nationale sont les plus honorables, les plus capables, les plus compétents que l'on puisse concevoir.

« Plus de la moitié, parmi les brigadiers tout aussi bien que parmi les divisionnaires, pourraient être appelés demain, si l'on veut, au ministère de la guerre : tous y tiendraient place honorablement, la plupart brillamment.

« Ce n'est certes point la compétence qui leur manque : ils sont maîtres en leur métier.

« Mais les fonctions de ministre de la guerre comportent, par le temps où nous vivons, des difficultés, des inconvénients, des dangers, qui sont bien faits pour rebutter les soldats de profession à qui on voudrait les confier désormais.

« A-t-on remarqué combien les hommes distingués, qui se sont, depuis dix-sept ans, succédés au département de la guerre, ont été peu récompensés de leurs efforts, combien peu ont produit les qualités pourtant éminentes qu'ils ont mises au service du pays ?

Ils sont 17, qui ont occupé le ministère de la guerre depuis le 5 juin 1871. Je n'en vois guère que deux, MM. Campanon et Lewal, qui n'en aient point pâti : le général de

25 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institutrice à Berlin

PAR M<sup>lle</sup> MARIE MARÉCHAL.

Il fut un jour où les vitraux splendides du bel édifice volèrent en éclats, où les cloches s'entrechoquèrent avec fracas, où les obus sifflant comme des serpents éclataient sur la toiture de zinc et environnaient de flamme et de fumée la merveilleuse flèche ; elle tenait bon cependant. Les débris de fer et de pierre tombaient à ses pieds, et le drapeau tricolore flottait tout en haut au-dessus des flammes, victorieux encore et semblant braver la fureur de l'ennemi. Aujourd'hui c'est le sombre étendard de la Prusse qui frappe les yeux de Giselle, lorsqu'elle s'approche à pas lents de la maison de Dieu ; mais son âme est si heureuse des heures de recueillement où elle va se plonger, qu'il n'y a place chez elle à cette heure pour aucun autre sentiment que celui de l'espérance.

Il est six heures du matin. A peine si quelques boutiques commencent à s'ouvrir. Personne dans les rues. On n'entend ni le pas lourd et monotone du soldat allemand, ni le traînement du sabre de l'officier prussien, qui affecte de le faire réson-

ner sur les trottoirs de la ville au grand déplaisir des oreilles françaises.

Seuls, dans le lointain, les sons aigus du fifre et le roulement du tambour annonçaient aux Strasbourgeois que les soldats de Guillaume veillaient sur eux. Mais Giselle ne les entendait pas ; les yeux fixés dans l'azur, elle suivait le grand vol des cigognes planant au-dessus des toits et réchauffant, avec un petit bruit sec de leurs larges mandibules, leurs ailes humides au soleil.

Avec quel empressement elles quittaient leurs singuliers nids, fagots cylindriques placés au plus haut des toits et des clochers !

Giselle avait, comme les gens du Nord, une espèce de superstition à l'endroit des cigognes ; pour elle, en dépit des mensonges, des augures précédents, il était resté l'oiseau porte-bonheur.

— Combien en voilà ce matin pensa-t-elle. Quel vol puissant ! Que va-t-il m'arriver d'heureux ?

A peine finissait-elle de formuler ces mots qu'un pas rapide et lourd cependant, arrivant d'une petite rue voisine, attira son attention.

Giselle crut rêver. Cette tournure épaisse, cette marche décidée... Il n'y aurait pas à s'y méprendre si cela pouvait être possible. Mais comment imaginer ?...

— Mademoiselle Hamon ! cria Giselle.

L'inconnue se retourna. Cette fois, il n'y avait pas à se méprendre. C'était bien le large visage

coloré, la physionomie épanouie, le bon sourire de la marchande de modes.

— Vous ici, mon bijou ? s'écria-t-elle.

Et ouvrant les bras tout grands, elle serra la jeune fille dans une étreinte vraiment maternelle.

— Mais que faites-vous ici ? quelle heureuse chance ! vous n'êtes donc plus à Berlin ? Moi, je m'enquoyais à Saint-Petersbourg ; je périsseis loin de la France ; j'ai été faire un tour à Paris, pour marier une de mes nièces ; un charmant mariage. Un officier d'artillerie qui a fait toute la dernière guerre en vrai héros. J'ai une autre nièce mariée ici et qui a déjà trois enfants ; elle m'a suppliée de venir la rejoindre. Ses affaires la retiennent, elle n'a pu émigrer comme tant d'autres. Je suis donc venue et j'ai acheté un fonds de modes qui touche à son magasin de lingerie ; ma clientèle est déjà superbe, au point de vue lucratif, j'entends, car vous savez si je fais cas de ces perruques filasses qui déshonoraient un chef-d'œuvre. Mais, ma toute belle, vous ne me dites pas ce que vous faites ici.

Giselle sourit doucement.

Comment trouver à placer un mot sous cette avalanche de paroles ?

— Comment ! j'aurai le bonheur de vous avoir ici, de vous rencontrer à la cathédrale, de vous faire un chapeau, dit-elle, quand la jeune fille lui eut raconté succinctement ce qui s'était passé depuis

leur séparation.

« Je ne me risquerais pas à m'approcher de l'hôtel d'Osterwald-Gastein, mais il y aura bien des moyens de se rencontrer, quand ce ne serait qu'à l'église, si vous ne pouvez pas entrer chez moi.

Tout en parlant, l'excellente fille chez laquelle l'instinct professionnel ne s'endormait jamais, donnait au chapeau de Giselle quelque'un de ces petits coups de pouce qui sont la dernière retouche de l'artiste.

— Là, voyez-vous, une petite pointe Marie-Stuart, cela vous sied à ravir.

« C'est qu'elle est toujours restée charmante ! murmura-t-elle en s'éloignant un peu pour jouir de l'effet. Blanche comme une goutte de lait, blonde comme les blés, une vraie figure à chapeau, et puis, si calme, réveuse et souriante tout à la fois, avec ses beaux cheveux dont je connais la longueur, moi. Oh ! quel chapeau je rêvois et que j'exécuterai pas plus tard que demain matin. Je chercherai dans tous mes cartons une nuance incomparable qui aille avec ce regard bleu de mer.

Giselle, un peu confuse, interrompit la grande artiste.

— La messe a fini de sonner, dit-elle observer doucement, nous serons en retard.

— C'est juste, mon trésor, vous avez toujours raison.

Cissey est mort de chagrin, à la suite de l'enquête parlementaire et des scandales que l'on sait; le général du Barail est resté toujours en disgrâce; les généraux de Rochebouet et Berthaut ont été flétris (sic) après le 16 mai; le général Borel a été brutalement révoqué, malgré l'affection du Président d'alors, M. le maréchal de MacMahon; M. le général Gresley en est venu à demi-fou; le général Farre a été conspué, à la suite de l'expédition de Tunisie; le général Billot a dû se retirer pour ne point exécuter les princes d'Orléans; le général Thibaudin, qui les a exécutés, ne s'en est pas mieux trouvé; le général Boulanger vient d'être mis d'office à la retraite, quinze ans avant l'heure; le général Ferron expie dans un commandement subalterne le tort d'avoir pris au sérieux ses fonctions de chef d'armée; et le général Logerot attend, en disponibilité, qu'on veuille bien lui confier un emploi de son grade.

» Nos ministres ont trop appris à leurs dépens combien la Roche Tarpéienne est proche du Capitole.

» Ils sont, les uns et les autres, restés trop peu de temps au pouvoir pour rien édifier de sérieux, en sorte que, dix-huit ans après l'année terrible, nous attendons encore le couronnement de l'édifice militaire.

» Faut-il regretter que, dans ces conditions, on ait essayé des combinaisons nouvelles?

» Nous ne le pensons pas.

» Celle qui triomphe aujourd'hui a, au moins, l'avantage de soustraire nos généraux aux dangers dont les précédents ministres ont été victimes. Ils n'auront plus, désormais, ni à se mêler directement aux compétitions politiques, ni surtout à s'exécuter les uns les autres.

» Exclusivement voués au devoir professionnel, ils vont pouvoir se consacrer tous et tout entiers à leur métier de soldat. Il n'y aura plus, parmi eux, ni oppresseurs ni opprimés..... »

## INFORMATIONS

Certains journaux ont prêté au gouvernement l'intention de déposer le projet de budget dès la rentrée.

Le fait n'est pas exact.

Nous croyons savoir, en effet, que M. le ministre des finances a l'intention de déposer au préalable un projet qui tendrait à reporter au 1<sup>er</sup> juillet le commencement de l'exercice financier. Grâce à cette innovation, les complications résultant chaque année, au cours de la discussion du budget, de la proximité du jour de l'an, seraient évitées.

### M. GOBLET FAIT-IL PEUR ?

La présence de M. Goblet au quai d'Orsay produit un singulier effet sur le corps diplomatique.

M. de Munster prend un congé de quinze jours. M. de Mohrenheim se dispose à partir pour Cannes. M. de Menabrea se rend

On avait chassé ce matin-là, à l'issue de la messe, le poème de Gounod, *Gallia*, cette touchante lamentation si bien venue aux heures de tristesse patriotique où elle avait pris naissance.

Les larmes de Giselle avaient coulé doucement. C'était chez elle une habitude d'enfance, quand la lecture, la musique, les pompes de l'Église ravivaient sa petite âme; un trait héroïque lu par elle, ou raconté en sa présence, la transportait vers des régions inaccessibles à Greppo et à Reoul lui-même.

Comme aujourd'hui, elle cherchait déjà à renfermer en elle-même ses enthousiasmes dont on la raillait effectivement, mais ils débordaient en dépit de ses efforts; alors ses yeux avaient des flammes étranges, des illuminations soudaines, sa voix des vibrations inaccoutumées.

— Elle ne ressemble à aucune autre enfant, pensait Greppo en l'embrassant.

Telle était Giselle ce matin-là.

Lorsqu'elle vint s'asseoir à la table du déjeuner, on aurait pu dire d'elle, suivant l'expression orientale: *Son cœur se voit*. M<sup>lle</sup> d'Osterwald eut-elle conscience de ce rayonnement qui s'échappait de toute la personne de la jeune fille? Mais sa voix devint plus aigre, son regard plus acide, sa physiologie plus dominatrice, un air de verjus, comme disait M<sup>lle</sup> Hamon qui ne pouvait pas le sentir.

Ainsi il suffisait à la Française d'aller s'agenouil-

ler en Italie. Chacun se prépare à quitter Paris, quoiqu'à l'époque où il est d'usage pour la diplomatie de prendre ses vacances soit encore éloignée.

M. Goblet fera peut-être de la concentration républicaine, mais, pour le moment, il ne fait pas de la concentration diplomatique.

### LA SESSION DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Cette session s'ouvrira lundi, 9 avril. Elle est la moins importante de l'année; elle peut néanmoins durer 15 jours, aux termes de la loi.

Deux membres seulement du nouveau cabinet, M. Goblet, dans la Somme, et M. P. Legrand, dans le Nord, sont conseillers généraux.

On ne s'attend à aucune manifestation politique de la part de nos assemblées départementales.

### LE COUPÉ DU BRAY GÉNÉRAL

Avant-hier soir, le général Boulanger sortait des bureaux de la France. Il fut reconnu, au moment où il montait dans son coupé, par des vendeurs de journaux qui se mirent à crier: « Vive Boulanger ! » Une centaine d'individus se rassemblèrent et voulurent extraire le général de son véhicule pour le porter en triomphe. Sur l'ordre de son maître, le cocher mit son cheval au galop, mais il alla heurter contre un omnibus qui, n'étant pas boulangiste, brisa le coupé comme un simple fiacre. Le général fut quitte pour la peur et pour prendre une voiture de passage.

### UNE LAÏCISATION NÉCESSAIRE

Le Conseil général des Vosges est saisi d'une pétition tendant à la laïcisation de la maison de Jeanne d'Arc, à Domrémy. Il paraît que, depuis 1830, la garde de cette maison est confiée à une religieuse qui, moyennant une rétribution annuelle de 360 francs provenant d'une rente constituée sous la Restauration, fait aux visiteurs les honneurs du logis de la Pucelle et entretient le petit musée qu'il contient. C'est ce scandale qu'il s'agit de faire cesser.

La religieuse serait remplacée, dit-on, par un soldat.

### On écrit de Valenciennes:

« Le Conseil municipal vient d'acheter, au prix de 9,000 francs, pour son lycée de jeunes filles, une reproduction en terre cuite du groupe de la Danse, de Carpeaux, qui décore la façade de l'Opéra.

« Ce groupe célèbre de notre concitoyen, qui souleva en son temps de si vives polémiques, sera-t-il bien à sa place dans le préau couvert des jeunes Valenciennaises? »

« C'est aux parents à répondre à cette question. »

Recommandé aux municipalités de France pour décorer leur lycée ou collège de filles de ce même groupe.

ler quelques heures dans son église catholique pour ne plus sentir la croix pesante sur ses épaules meurtries. Cette lutte incessante qui devait le briser dans son corps et dans son âme, la laissait victorieuse aujourd'hui.

— Aurait-elle donc revu le comte Heinrich? se demanda la baronne.

Pour cette âme perverse et basse, habituée aux pensées viles, aux sentiments étroits, il ne paraissait pas possible que le surnaturel dominât à ce point un cœur de femme.

Que peut donc la religion catholique, aurait-elle demandé d'un air surpris, que donne-t-elle à ses croyants?

Ce qu'elle donne? Mais la Foi qui console, l'Espérance qui soutient, la Charité divine qui aide à vivre!

Souvent elle avait vu Giselle froide, calme, impassible même en présence des humiliations dont on l'abreuvait; parfois aussi elle l'avait vue triste et éteinte devant son mépris hautain.

Pauvre fleur foulée aux pieds, alors!

Mais aujourd'hui rien ne pouvait l'atteindre dans ce paradis intérieur où elle semblait vivre.

Tout ce qui faisait en elle le charme, la grâce, l'irrésistible, venait de renaitre.

(A suivre.)

## FAUSSE DÉMISSION DE M. DE BISMARCK

Nous avons donné hier la nouvelle de la démission possible de M. de Bismarck. Il paraît en effet qu'il y a quelque chose.

Le correspondant du *Times* de Berlin confirme les renseignements de la *Gazette de Cologne*:

« L'Allemagne traverse, dit-il, une « crise du chancelier » beaucoup plus sérieuse que celles qui l'ont inquiétée sous le règne du dernier empereur.

» Il y a un conflit grave entre les désirs de l'empereur et la volonté du chancelier, au sujet de l'avenir de la princesse Victoria, que Leurs Majestés voudraient marier au prince Alexandre de Battenberg.

» M. de Bismarck s'oppose au mariage pour des raisons politiques et je crois savoir que le projet de voyage de la reine Victoria à Potsdam n'est pas étranger à cette affaire. »

Il est vraisemblable que cette crise se terminera comme les précédentes, par le triomphe du puissant et indispensable chancelier.

Une autre dépêche de Berlin affirme que le prince de Bismarck a bien offert sa démission à l'empereur qui l'a repoussée, mais ce n'est pas parce qu'il s'est produit des difficultés secrètes entre Frédéric III et le chancelier de l'empire.

À la suite du toast inconcevable que le prince Guillaume porta au dîner donné en l'honneur de l'anniversaire de la naissance du prince de Bismarck, celui-ci joga à propos, mardi dernier, d'offrir à l'empereur de se retirer pour témoigner combien cet hommage intempêtif avait effarouché sa modestie.

L'empereur refusa la démission du chancelier par une lettre très chaleureuse et pleine de tact, qui est en même temps une leçon adressée à son fils.

D'autre part, on assure que, depuis quelque temps, l'impératrice Victoria s'apercevait qu'autour d'elle, parmi les hauts dignitaires de l'empire et dans le palais même de Charlottenbourg, régnait une froide réserve qui lui semblait être le résultat d'un mot d'ordre donné quelque part. Elle s'en plaignit à l'empereur, en termes qui parvinrent aux oreilles du chancelier. Celui-ci en fut très froissé.

Il y a des intrigues autour de l'empereur Frédéric et de l'impératrice et le prince de Bismarck est soupçonné en haut lieu d'en être l'auteur ou du moins de ne rien faire pour les empêcher.

Mais il restera quand même à son poste.

En effet, d'après un télégramme de Berlin, un vif émoi règne dans les cercles diplomatiques de cette ville, et la population berlinoise tout entière est vivement émue et prend résolument position en faveur du chancelier.

Ajoutons enfin que des avis officieux reçus de Berlin démentent nettement que M. de Bismarck ait pris la résolution de donner sa démission.

## NOUVELLES MILITAIRES

Des grandes manœuvres de cavalerie auront lieu cette année au camp de Châlons; le ministère de la guerre attache à leur succès une grande importance.

Les 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> divisions de cavalerie, accompagnées chacune de ses trois batteries à cheval, seront réunies au camp dès le 27 août, pour manœuvrer pendant douze jours sous les ordres du général de Galliffet, membre du conseil supérieur de la guerre.

Toutes les dispositions ont été prises dans les derniers jours de mars.

Une dépêche d'Alger signale l'arrivée dans cette ville de six cents zouaves revenant du Tonkin.

Ils ont débarqué hier matin et la population leur a fait une réception enthousiaste.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 avril.

Nous retrouvons le cours de nos rentes sans grande variation: 3 0/0, 82.85; 4 1/2 0/0, 107.10. L'action du Crédit Foncier s'échange à 1.372. Les obligations foncières et communales gardent leur bonne tenue. Les disponibilités nouvelles provenant des coupons d'avril se placeront en partie sur ces valeurs qui donnent une complète satisfaction aux capitalistes.

La Société Générale se maintient solidement à 457.50.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Compagnie d'assurances l'Urbaine-Vie a distribué pour l'exercice 1886 un dividende de 40 fr. nets d'impôts. Son système d'assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus appréciée des classes laborieuses.

L'action de Panama clôture à 267. La discussion sur la demande d'autorisation viendra à la Chambre siôt la rentrée des vacances et il y a tout lieu de compter sur une solution favorable et par suite on peut prévoir une reprise prochaine.

L'émission des obligations de la Société des Immeubles de France qui aura lieu du 20 au 25 avril portera sur 150,000 obligations, rapportant 15 francs par an et remboursables en 75 ans. Le prix d'émission variera de 390 à 400 francs. Le remboursement fonctionnera dans les mêmes conditions que l'amortissement des prêts du Crédit Foncier. L'émission se fera sous le patronage officiel du Crédit Foncier et avec le concours des grands établissements de crédit.

Les M-taux gardent un marché très actif. Nos chemins de fer sont fermes.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### ESSAI D'UN EXTINCTEUR

Demain dimanche, vers neuf heures du matin, sur le quai de Limoges, après la manœuvre des pompes, M. Hubert, capitaine des pompiers, expérimentera en public un nouvel appareil appelé à rendre de très grands services en cas d'incendie.

La sentinelle — tel est le nom de cet appareil — est à la portée de toutes les bourses, et, utilisé au début, peut éviter de grands sinistres.

Une décision ministérielle notifiée aux préfets porte qu'il ne sera pas procédé en 1888 au classement des chevaux et mulets susceptibles d'être requis en cas de mobilisation.

### Union Saumuroise

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Le Stand de l'École de cavalerie étant impraticable, par suite des grandes eaux, la séance annoncée pour le dimanche 8 avril est remise au dimanche 15, à 9 heures du matin.

Le Président, G. DOUSSAIN.

### LA NEIGE AU MOIS D'AVRIL

Angers, 6 avril. — Après quelques jours d'une température plus clémente, le vent est retourné au nord-est et nous ramène la neige. Hier, dans l'après-midi, elle tombait par intervalles à flocons assez serrés, mais fondait en touchant le sol.

Après le froid qu'il fait depuis mardi, ce n'est pas étonnant de voir neiger. C'est égal! De la neige le 5 avril, c'est *raide*, on en conviendra.

Si le système des compensations est réel, nous avons le droit de compter sur un fameux été; car, pour le printemps, il ne faut plus y compter.

Epinal, 6 avril. — La neige tombe depuis deux jours; le froid qui avait cessé a repris son intensité.

Nancy, 6 avril. — Une tempête de neige s'est abattue sur notre région. La neige continue de tomber comme en plein hiver. La campagne a un aspect absolument hivernal. Il n'y a pas une feuille de poussée.

Nully (Haute-Marne), 6 avril. — Nous avons déjà 46 centimètres de neige. Celle-ci continue de tomber.

Lons-le-Saulnier, 6 avril. — Il a beaucoup neigé à Montbéliard et à Belfort.

Périgueux, 5 avril. — La température qui avait paru plus clémente depuis quelques jours s'est remise au froid. Il neige aujourd'hui.

Aurillac, 6 avril. — Après les deux belles journées de dimanche et de lundi, la neige s'est mise à retomber avec fureur.

### L'hiver de 1888

L'hiver de 1888, s'il n'est pas compté au nombre des hivers les plus rigoureux, sera cité certainement parmi les plus longs. Pendant plus de trois mois la neige, la gelée, et les dégâts partiels se sont succédés avec une persistance effrayante, et l'agriculteur se demandait avec une certaine inquiétude s'il ne verrait pas bientôt la fin du mauvais temps.

Pour consoler l'agriculteur, le savant essaye de lui prouver que le froid en 1888 n'est pas exceptionnel; pourtant la tempé-

rature est descendue plusieurs fois au-dessous de 15 degrés et elle s'est maintenue entre - 8° et - 9° pendant près d'un mois, en février.

D'après les relevés du parc de Saint-Maur, M. Renouy signale pour le 2 février à une heure du soir — 15°, et en comparant le froid du mois de février 1888 avec les froids du mois de février des années précédentes, il faut remonter jusqu'en 1855 pour trouver une aussi longue période de gelées à cette époque.

Si l'on prend l'ensemble de l'hiver et sans tenir compte des surprises qui nous sont peut-être ménagées, on trouve une moyenne plus basse de 1°6 que la moyenne normale.

Si les terres ensemencées en automne n'avaient pas, dans beaucoup de départements, été préservées par la neige, les conséquences du froid eussent été désastreuses. On ne dit pas que le froid ait tué les blés ou les avoines en herbe, et l'agriculteur des pays de céréales n'aura guère à se plaindre.

Si désastreux que soient ces froids tardifs, ils ne sont pas sans exemples; mais ces exemples sont vite laissés de côté. L'agriculteur vit d'espérance et il a vite oublié ses mécomptes ou ses fautes, pour ne songer qu'à la récolte prochaine; est-ce un bien ou un mal? L'expérience de chaque jour y perd ce que gagne la confiance dans l'avenir.

#### LE CIRQUE DU CHAT-BOTTÉ

Depuis ses débuts, le cirque du Chat-Botté, situé place du Chardonnet, obtient un succès des plus grands. On annonce malheureusement la clôture pour lundi: il n'y a donc plus que ce soir et la journée de demain où deux séances seront données à 3 heures et à 8 heures.

Le travail des différents animaux est très intéressant. Les singes, chiens, chats, lapins, chèvres, etc., sont très bien dressés et font l'admiration des spectateurs grands et petits.

Outre les quadrupèdes, des clowns bipèdes entretiennent un bon rire par leurs contorsions et leurs lezzis. Une charmante jongleuse est admirée par sa grâce et son adresse. Le spectacle est, du reste, très varié, et chaque jour le programme comporte des nouveautés.

Enfin, la loge de M. Chamu-Ledent est très bien installée, et on peut y passer agréablement deux heures qui sont toujours trouvées trop courtes.

#### LES FOIRIERS DE PAQUES

On constate depuis l'ouverture de ce que les marchands de bœufs appellent les foiriers de Pâques, un sérieux relèvement du prix des animaux de boucherie.

La hausse est d'environ 420 fr. par paire de bœufs, ce qui met la viande au prix de 12 sous le livre.

Ce prix n'est pas encore suffisant pour les éleveurs, mais enfin, cela vaut mieux que de vendre 0,40 et 0,45 centimes, ainsi que cela avait lieu auparavant.

Le mouton a pris aussi de la faveur — les bouchers en ont profité pour augmenter tout de suite le prix de la côtelette.

Grand Dieu, ils avaient pourtant assez de marge, pour laisser les choses en l'état.

Le veau, seul, reste en baisse; c'est sans doute pour cette raison que la boucherie le tient toujours à un prix élevé.

ANGERS. — L'assassinat du jeune Rouget. — L'enquête continue. Voici ce que dit le Patriote à ce sujet:

« Dans la journée de mercredi, le juge d'instruction a longuement interrogé le petit Rouget, âgé de quatre ans, frère de la victime. Quels renseignements le magistrat instructeur a-t-il pu tirer de la bouche d'un enfant si jeune? Nous ne savons. Rien n'a transpiré de cet interrogatoire.

« Ce qu'il y a de certain, c'est que jeudi matin, vers dix heures, le père était amené dans le cabinet de M. le commissaire central. Après un court entretien, MM. Valentin et Lemaire se sont dirigés, avec deux agents en civil, accompagnant M. Rouget, vers le domicile de ce dernier, rue Toussein, 9.

« Là, les deux magistrats ont opéré une perquisition minutieuse dans la chambre et le cabinet habités par les époux Rouget. Lits, placards, cheminées, les moindres objets ont subi un examen minutieux. Les cendres ont été l'objet d'une inspection toute particulière. Cette perquisition a duré environ deux heures. Plusieurs sacs et divers

objets ont été saisis et emportés par les agents. Vers une heure, les deux magistrats quittaient le domicile des époux Rouget.

« Ajoutons que les autres locataires de la maison habitée par les époux Rouget, assurement n'ont entendu aucun bruit suspect dans la nuit du crime, et qu'ils donnent sur les parents les meilleurs renseignements. »

#### VOL A LA GLU DANS UNE ÉGLISE

On écrit de La Tour-Landry:

« Dimanche dernier, jour de Pâques, deux voitures de vagabonds, dits bohémien, calins, arrivaient vers midi à La Tour-Landry, venant de Vezins, et s'arrêtaient à la sortie du bourg, sur la route de Chemillé. La troupe de ces bohémien se composait de trois hommes, de deux femmes et de sept enfants. Suivant leur habitude, ils allèrent aussitôt frapper à toutes les portes, demandant ici des échalotes, là des pommes de terre, etc., etc.

« A l'issue des vêpres, quand la foule des fidèles se fut écoulée, les deux bohémien, venues par deux chemins différents, se rencontraient comme par hasard, près de l'église, avec une petite fille d'une dizaine d'années. L'une des deux femmes, ayant à son cou un tout petit enfant, entra, pendant que ses deux complices faisaient le guet sur la place.

« L'église n'était pas complètement vide. Une femme de la localité y était revenue prier quelque temps après les vêpres. Mais, cachée par un énorme pilier, elle pouvait voir sans être vue. Or, elle vit ceci:

« La bohémienne, après une inspection des lieux très rapide et manifestement insuffisante, se croyant sans doute seule dans l'église, se mit tout de suite à opérer. Elle alla droit à un tronc, destiné à recevoir les aumônes des fidèles qui font usage d'aliments gras pendant le Carême. Elle y plongea une petite baguette préparée tout exprès, et enduite de glu; puis, la retira une fois, deux fois, avec une pièce de monnaie au bout.

« A ce moment, la bohémienne s'aperçut qu'elle était surveillée. Elle se dirigea vivement vers le témoin inattendu de son vol. Mais ce témoin inattendu, ou plutôt providentiel, se précipita non moins vivement hors de l'église et courut chez le sacristain jeter l'alarme. Le sacristain courut chez le garde-champêtre. Le garde-champêtre courut aux voitures des bohémien, déjà prêts à partir, et leur intima l'ordre de rester sur place jusqu'à l'arrivée des gendarmes.

« Deux gendarmes de la brigade de Vezins, qu'on avait prévus en toute hâte, ne se firent pas attendre longtemps. Peu satisfaits des réponses des deux bohémien, ils les mirent immédiatement en état d'arrestation, et se préparèrent à les conduire à Vezins. Ils furent accompagnés pendant le trajet de La Tour-Landry à Vezins par toute la bande de bohémien, qui ne cessèrent pas un instant d'invectiver les gendarmes.

« Le lendemain matin, quand il fallut conduire les deux prisonnières à Cholet, ce fut bien autre chose. On put croire un instant que les bohémien allaient essayer par la violence d'arracher leurs femmes aux mains des gendarmes. Mais ceux-ci n'en firent pas moins bravement leur devoir en conduisant leurs deux prisonnières à Cholet.

« Au même bourg de La Tour-Landry, et aussi le jour de Pâques, un homme et une femme, aux allures suspectes, ont été vus rôdant autour de l'église et du presbytère pendant les offices du matin.

« Le soir du même jour de Pâques, dans la commune des Gardes, limitrophe de celle de La Tour-Landry, un étranger se faisait remarquer par ses blasphèmes contre la religion. Peut-être tous ces vagabonds appartiennent-ils à la même bande, à la bande qui a dévasté si horriblement les églises de Foudon et du Plessis-Grammoire.

« En tous cas, nos gens de la campagne deviennent de plus en plus inquiets, et ils n'ont pas tort, parce qu'ils voient s'augmenter sans cesse le nombre des voyageurs sans aveu. »

#### LE CRIME DE CÉRÉ

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire:

« Rien de bien nouveau sur ce crime. Le parquet de Tours dont nous avons annoncé le transport à Céré est revenu

bredouille, si l'on peut employer cette expression irrespectueuse en parlant de la justice.

« Aucune arrestation n'a été faite, et si la victime, le sieur Biet, succombe avant d'avoir pu parler, il est à craindre que les auteurs de ce crime restent encore inconnus.

« M. le juge d'instruction de Tours a cependant entendu une douzaine d'habitants de Céré. Mais ils n'ont donné que des renseignements très vagues.

« Quant au sieur Noust, qui avait accompagné Biet la veille du crime, il a pu facilement prouver qu'il n'avait pas été avec son camarade plus loin que Faveroles et qu'il n'avait en rien participé à ce meurtre.

« A l'heure où nous écrivons, la victime n'a pas repris connaissance et tout fait craindre un dénouement fatal. »

LE MANS. — Un suicide a eu lieu mardi soir à la caserne Chanzy, au Mans.

Un sieur Pellier, originaire de la Suze, avait été, il y a quelques jours, incorporé au 417<sup>e</sup> de ligne pour y faire sa période d'instruction de 28 jours.

Mardi soir, au moment où ses camarades descendaient dans la cour, Pellier resta dans la chambre, et comme son caporal lui demandait pourquoi il ne suivait pas les autres: « Bah! dit-il, je vais être en bas avant eux. »

Le caporal sortit. Dès qu'il fut seul, Pellier ouvrit la fenêtre de la chambre, située au troisième étage, et il se jeta dans la cour, la tête la première.

Le malheureux fut ramassé dans un état épouvantable, mais, comme il donnait encore signe de vie, on se hâta de le transporter à l'hôpital militaire. Il y est mort pendant la nuit, vers deux heures.

Le suicide de Pellier est attribué à des chagrins de famille. (La Sarthe.)

#### NOUVELLE STATUE DE PIERRE BELON

La note suivante a été communiquée aux journaux du Mans:

« Pierre Belon, le naturaliste, a sa statue au Mans; Pierre Belon, le voyageur, aura aussi la sienne.

« Un comité est en voie de formation, en ce moment, pour dresser, sur la principale place de Foulletourte, la statue du célèbre Manceau, due au ciseau de M<sup>lle</sup> Anaïs Lorient, « élève de la nature », ainsi qu'elle se nomme elle-même.

« La présidence de ce comité a été offerte à M. Ambroise Guichard (de Cérans), chevalier de la Légion d'honneur, médecin à Angers.

« La vice-présidence a été offerte à M. Fontaine, président de la Société des lettres, sciences et arts de La Flèche.

« Ces messieurs ont accepté.

« L'un des secrétaires est M. Joannin, membre de la Société des artistes français, propriétaire au château de Bel-Air.

« Le trésorier est M. Bellais, président du bureau de bienfaisance de Foulletourte.

« Nous donnerons un peu plus tard la composition définitive du comité, lequel compte, parmi ses membres, M. le maire de Foulletourte, et les principaux notables du pays, qui s'honore à si juste titre d'avoir vu naître l'immortel Belon.

« Le prix du monument projeté est évalué à 3,000 fr. »

#### LES BEURRES DE NORMANDIE

Une très vive émotion règne en Normandie par suite de la diminution croissante des beurres qui sont une des richesses du pays.

En quatre ans, le commerce d'exportation a diminué de 28,000,000 de francs, soit du tiers de la production.

En 1882, la Normandie exportait pour 443 millions 200,000 francs de beurre; en 1886, ce commerce se réduit à 86 millions après avoir descendu, en 1885, à 85,000,000 seulement.

La défaveur qui atteint les beurres normands est attribuée aux mélanges de margarine qui en double la quantité. Le tribunal de Bayeux a relevé 50 0/0 de cette substance dans les échantillons qui ont amené trois industriels à sa barre.

A cela rien d'étonnant, puisque la gare d'Isigny reçoit par semaine plusieurs wagons plombés, venant de Rollande, et qui sont exclusivement chargés de ce produit chimique, que certains marchands en gros n'hésitent pas à mêler aux beurres destinés à la réexpédition sur Paris.

## Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ÉCHO SAUMUROIS

Paris, 7 avril, 1 h. 20, soir.

Le conseil des ministres a décidé que le Président de la République irait à Bordeaux et à Agen, si les vacances parlementaires, comme cela est probable, sont prolongées.

Les voyages présidentiels commenceront le 25 avril.

Le ministre de l'intérieur a fait signer un petit mouvement préfectoral.

Cette nuit, de mauvais plaisants ont placardé sur les murs de Paris des affiches blanches portant la signature du ministre des travaux publics.

Ces affiches convoquaient les ouvriers sur la place de la Concorde leur promettant du travail.

Les ouvriers qui se sont rassemblés ont été dispersés sans désordre.

Nous apprenons que depuis plusieurs jours on vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, à la suite de baisse de prix:

- Le Sucre, 4 fr. 05 le kilog.;
- Le Café grillé, 2 fr. 30 le 1/2 kilog.;
- La Bougie, 0,05 cent. de moins par paquets sur toutes les sortes;
- Les Petits pois et Haricots verts, 0,50 cent. la boîte;
- Le Savon blanc extra, 0,30 cent. le 1/2 kilog.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

## L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez:

Des Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confection pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

## HERNIES

GUÉRISON COMPLÈTE

Récompense 2 Médailles

M. GLASER, notre compatriote Alsacien, bien connu en France et à l'étranger par les nombreuses guérisons qu'il a obtenues, est l'inventeur d'une nouvelle méthode, simple, facile et véritablement infaillible contre les Hernies, et lui seul, jusqu'à ce jour, peut en garantir la guérison radicale.

M. GLASER sera visible, à Tours, les 17 et 18 avril, hôtel de la Boule-d'Or; à Saumur, le 19 avril, grand hôtel de Londres; à Angers, les 20 et 21 avril, hôtel du Cheval-Blanc.

Nous engageons nos lecteurs atteints à profiter de son passage, en allant le consulter. — Envoyer 50 cent. pour avoir la brochure, à J. GLASER, spécialiste-herniaire, à Mulhouse (Alsace).

Il n'existe qu'un seul véritable Alcool de Menthe, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE

## DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et dissipant à l'instant tout malaise. Excellent aussi pour la toilette, les dents. 48 ans de succès. — 46 récomp. dont 25 méd. d'or. — Dépôts partout.

FABRIQUE A LYON, COURS D'HERBOUVILLE, 9

REFUSER LES IMITATIONS  
EXIGER le nom DE RICQLÈS sur les flacons

PLACE DU CHARDONNET

## CIRQUE DU CHAT BOTTÉ

Dirigé par M. CHAMU-LEDENT.

40 Artistes à 4 pattes

GRAND SPECTACLE

Donné par la Troupe des Singes, Chiens savants, Chèvres, Coqs, Lapins, Poules, Oies, Canards, Dindes, Chats, dressés en liberté.

PRIX DES PLACES

Places réservées, 1 fr.; 1<sup>re</sup>, 50 c.; 2<sup>e</sup>, 30 c.

Tous les jours REPRESENTATION. — Les bureaux seront ouverts à 7 h. 1/2. On commencera à 8 h.

Les JEUDIS et DIMANCHES, à 3 heures, Séance Infantine.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

